**LinkedOut, la plateforme qui ouvre le marché du travail aux plus précaires**

Source : francetvinfo.fr

Radio France, Émission « C’est mon boulot », 9 septembre 2019.

<https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/c-est-mon-boulot/linkedout-la-plateforme-qui-ouvre-le-marche-du-travail-aux-sdf_3590371.html>

|  |
| --- |
| **Exploitation pédagogique** |

1. Qu’est-ce que le marché du travail selon les économistes néoclassiques ?

2. Quel est le principe des plateformes comme LinkedIn ou LinkedOut ? Pourquoi peut-on dire que ces plateformes assurent le fonctionnement du marché du travail ?

3. Pourquoi le fait d’avoir un réseau étendu augmente-t-il les chances d’avoir un emploi ?

4. Qui sont les offreurs de travail sur LinkedOut ? Qui sont les demandeurs de travail ?

5. Quelle est la particularité des offreurs de travail sur LinkedOut ? Comment sont-ils accompagnés ?

6. Qu’est-ce que la segmentation du marché du travail ?

7. Selon vous, la plateforme LinkedOut ouvre-t-elle vraiment le marché du travail aux plus précaires ? Justifiez votre réponse.

**Corrigé**

1. Le marché du travail est un lieu fictif sur lequel se rencontrent des offreurs de travail (ceux qui proposent leur force de travail) et des demandeurs de travail (ceux qui souhaitent acheter la force de travail). La rencontre entre l’offre et la demande de travail assure théoriquement l’équilibre sur le marché du travail, avec un salaire d’équilibre et une quantité d’équilibre qui correspondent au plein-emploi.

2. LinkedIn ou LinkedOut sont des plateformes qui cherchent à mettre en relation des offreurs de travail (qui cherchent un emploi) et des demandeurs de travail (qui proposent des emplois). Les utilisateurs de ces plateformes peuvent partager le profil des postulants sur les réseaux sociaux, ce qui augmente leurs chances d’être recrutés. Ces plateformes assurent donc le fonctionnement du marché du travail en facilitant la mise en relation des employeurs et des postulants.

3. Le fait d’avoir un réseau étendu permet aux individus d’activer des liens faibles, c’est-à-dire des connaissances de connaissances qui permettent aux individus d’obtenir des informations et des contacts qui sont de nature à faciliter leur insertion dans l’emploi. Il faut remarquer que, bien souvent, les emplois sont pourvus par le « bouche à oreille », en dehors du cadre formel du marché du travail.

4. Les offreurs de travail sont des personnes en grande précarité ; les demandeurs de travail sont les entreprises qui recherchent des salariés.

5. Les offreurs de travail sont des personnes en situation de grande précarité, qui n’ont pas accès habituellement au marché du travail. Ils sont donc accompagnés dans leurs démarches par des coachs bénévoles qui leur prodiguent des conseils et qui leur permettent d’obtenir les « codes » nécessaires pour postuler un emploi.

6. La segmentation du marché du travail est une analyse du marché du travail qui explique qu’il existe, non pas un, mais plusieurs marchés du travail. On distingue ainsi le marché primaire du travail et le marché secondaire du travail. Sur le marché primaire, on retrouve des emplois stables (CDI), à temps plein, plutôt bien rémunérés, avec de bonnes conditions de travail. Sur le marché secondaire du travail, en revanche, on retrouve plutôt des emplois précaires (CDD, intérim), à temps partiel, moins bien rémunérés et occupés par certaines populations (immigrés, jeunes, femmes).

7. La plateforme LinekdOut renvoie d’une certaine manière au marché secondaire du travail car elle promeut les profils de travailleurs précaires qui, étant données leurs expériences et leurs qualifications, ont de fortes chances de retrouver des emplois précaires. Cependant, en mettant en valeur l’histoire, les qualifications et les compétences des individus et en partageant leurs profils sur les réseaux sociaux, elle peut leur permettre de toucher plus d’employeurs potentiels et donc d’espérer obtenir des conditions de travail meilleures que celles qu’elles auraient pu espérer sans utiliser la plateforme.